

Conclusion

"Et maintenant, que va-t-il se passer ?"

Lors de la présentation de ce rapport devant la Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté, une phrase est revenue tel un leitmotiv, sonnante comme une prise de conscience particulièrement forte : « *on l'oublie trop souvent, mais les personnes pauvres sont des citoyens à part entière* ». Voilà qui constitue l'essence même de notre rapport, le fil rouge qui le traverse et qui doit absolument être prolongé en réponse à la question de toutes les associations et acteurs qui luttent contre la pauvreté qui se sont très largement mobilisés tout au long de la concertation : « *Et maintenant, que va-t-il se passer ?* »

Ce rapport va-t-il rester comme la trace tangible d'un bel exercice de démocratie participative, un rapport de plus, utile certes, mais peu suivi d'effets ? On ne peut s'y résoudre, et les associations dans lesquelles des personnes pauvres se rassemblent et qui sont venues porter leur parole, leur vécu, leurs difficultés, leurs réflexions au cœur de la concertation ne le comprendraient pas. Pas plus d'ailleurs que les professionnels de différents secteurs qui ont accepté de participer au processus de dialogue, sur la base des expériences de ceux qui vivent la pauvreté au quotidien.

Car au-delà des inégalités socio-économiques qui demeurent, subsiste un grand sentiment d'injustice. C'est d'ailleurs bien plus qu'un sentiment, c'est une réalité : les personnes en situation de pauvreté souffrent d'un manque de reconnaissance récurrent. Elles le clament haut et fort, tout au long des pages de ce rapport : elles ne sont pas prises au sérieux. A l'image de ce participant à la concertation qui relevait de nombreux cas, chez des personnes en situation de pauvreté, de mise sous administration des biens et de la personne "*parce qu'il s'agit d'une façon d'officialiser la déconsidération : les personnes pauvres sont vues comme des incapables*". Ou encore de cet autre participant qui soulignait "*qu'un des avantages du Service de lutte contre la pauvreté est justement d'être un lieu où les personnes cataloguées comme manquant d'intelligence prouvent le contraire*". Elles ne sont pourtant pas que des bouches à nourrir, des personnes à qui l'on pourrait se contenter de reconnaître quelques sous-droits destinés à masquer le véritable enjeu, comme un pansement sur une plaie qu'on ne veut pas regarder. On ne peut pas aborder les privations matérielles et sociales sans traiter sérieusement la question de l'ineffectivité des droits fondamentaux, qu'il s'agisse des droits économiques, sociaux, culturels, civils ou politiques. Tout est dans tout. Ce que veulent les familles, c'est un revenu digne et un logement décent pour pouvoir bien éduquer leurs enfants, pas juste une aide dans l'éducation. Ce que veulent les personnes sans abri, c'est un logement, pas juste une adresse de référence.

Parce qu'elles sont des citoyens à part entière, les personnes en situation de pauvreté ont droit à des réponses sérieuses. Des propositions concrètes existent, qui peuvent être mises en œuvre à court et moyen terme. Certaines d'entre elles ne font qu'enfoncer le clou, répétant ce qui avait déjà été mis en lumière dans les rapports précédents.

La réalité nécessite cependant de rester lucide. Prendre des mesures structurelles à long terme demande d'approfondir la réflexion. Sur ce point aussi, des pistes existent. Les recommandations élaborées dans ce rapport ne demandent qu'à être exploitées. Le Service de lutte contre la pauvreté et les participants à la concertation veulent poursuivre le dialogue avec les cabinets et leurs administrations, et collaborer pour rendre possibles des avancées. Ce n'est pas simple, tous les acteurs en sont parfaitement conscients. La question des droits des personnes en situation de pauvreté est liée à de multiples compétences et doit être abordée sous cet angle, comme le prévoit d'ailleurs un des principes établis par l'Accord de coopération de 1998 : la lutte contre la pauvreté nécessite de mettre en place une politique transversale, globale et coordonnée, menée dans tous les domaines de compétences.

Enfin, tout le monde sait que le temps politique suit sa propre logique. Ce rapport ne sort peut-être pas au moment le plus favorable de la législature. Qu'importe, la dynamique est enclenchée et elle est portée avec la même énergie par tous les participants à la concertation. Un signal fort pourrait leur être donné avec la prise en compte des recommandations et l'ouverture de nouvelles pistes de réflexion dans les futurs accords de gouvernement. La prochaine Conférence interministérielle " Intégration dans la société " serait également tout indiquée pour donner à ce rapport l'impulsion dont il a besoin pour voir se concrétiser des mesures qui seraient l'aboutissement d'un dialogue patiemment construit et d'une approche cohérente centrée sur l'effectivité des droits. Parce que les citoyens qui vivent en situation de pauvreté méritent d'être reconnus en tant que tels et ont besoin de droits pour pouvoir assumer des responsabilités. C'est la société tout entière qui en sortirait gagnante.